AVIS N° 15 DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Lors de sa réunion du 24 décembre 2010, le Comité des Indices Boursiers a engagé un travail de réflexion sur la mise en place d'une gamme d'indices cohérente pour la Bourse de Tunis.

Dans ce cadre, le Comité des Indices Boursiers a décidé, lors de sa réunion du 07 juillet 2011, de modifier la composition de l'indice TUNINDEX pour regrouper toutes les valeurs cotées sur les marchés des titres de capital de la Bourse.

Poursuivant cette refonte, le Comité des Indices Boursiers a validé, lors de sa réunion du 27 octobre 2011, les travaux de lancement d'un nouvel indice qui représente la performance des 20 plus grandes valeurs les plus liquides, cotées sur les marchés des titres de capital de la Bourse. Cet indice a été conçu pour être répliqué et servir de Benchmark.

Ce nouvel indice <u>TUNINDEX20</u> utilise les mêmes règles de calcul et de diffusion que celles de l'indice <u>TUNINDEX</u>. En parallèle, une version Prix <u>TUNINDEX</u>_{price}20 qui ne tient pas compte du réinvestissement des dividendes est calculée et disponible.

Par ailleurs, pour répondre aux besoins des gestionnaires, un indice Rentabilité valorisé au cours moyen pondéré TNVWAP20 est calculé et disponible.

INFORMATION

Univers éligible

L'univers de l'indice est celui des 25 premières capitalisations boursières flottantes admises aux marchés des titres de capital de la Bourse, cotées en continu et dont la période de séjour est supérieure à 1 mois.

Critères de sélection

A partir de l'univers éligible, les 15 plus grandes valeurs vérifiant un taux de rotation minimum sont sélectionnées pour faire partie de l'échantillon de l'indice. Les 10 valeurs restantes sont rangées selon leur taille (capitalisations boursières flottantes) et leur liquidité (volume, taux de rotation, fréquence de cotation, fourchette de marché). Un rang final est attribué pour chaque critère et les 5 premières valeurs sont ajoutées à l'échantillon de l'indice.

Révisions de l'échantillon

La composition de l'indice fait l'objet d'une révision régulière effectuée annuellement en décembre et de révisions exceptionnelles effectuées trimestriellement en mars, juin et septembre.

Calcul

Les indices sont pondérés par les capitalisations boursières flottantes de la même manière que pour l'indice TUNINDEX.

Pour les indices TUNINDEX20 et TUNINDEX $_{price}$ 20, le facteur flottant est arrondi à la borne supérieure par paliers de 10% et les poids des valeurs qui les composent sont plafonnés à 15%.

Pour l'indice TNVWAP20, le facteur flottant est arrondi à la borne supérieure par paliers de 5% et les poids des valeurs qui le composent sont plafonnés à 10%.

Devises

Ces indices seront calculés en Dinar Tunisien.

Les indices TUNINDEX20 et TUNINDEX_{price}20 sont également calculés et disponibles en Dollar US et en Euro.

Niveau de base

Le niveau de base est 1000 le 31 décembre 2006.

Historique

L'historique est disponible à partir du 31 décembre 2006.

Règles de gestion

Les règles de gestion de ces indices seront disponibles dans le guide des indices boursiers sur le site de la Bourse.

Date de lancement

La date de lancement est fixée à partir du 02 janvier 2012.